

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vertical au moyen d'un peigne, etc., ou bien encore dans l'emploi d'ornements ménagés dans le crépissage au moyen de patrons ou modelés librement dans la masse encore tendre. Ces ornements blancs se détachent généralement sur un fond d'or ou de couleur vive. Ces procédés, qui ne sont du reste pas spéciaux au groupe de modernistes qui nous occupe, tendent à se généraliser et sont employés même dans des contrées qui possèdent une belle pierre de taille, dont on se servait exclusivement jusqu'à ces derniers temps pour les constructions riches.

grand nombre de maisons de rapport, dans sa ville, et les théâtres de Méran et de Dortmund. Une de ses œuvres les plus connues à Munich est l'hôtel Terminus, dont la façade est très intéressante ; la décoration polychrome et en partie plastique se trouve encadrée par un premier bandeau recouvert de briques émaillées qui abrite les arcades du rez-de-chaussée, par les deux tourelles formant avant-corps des deux côtés et par le grand fronton à courbe plate dans le haut (fig. 18).

(A suivre).

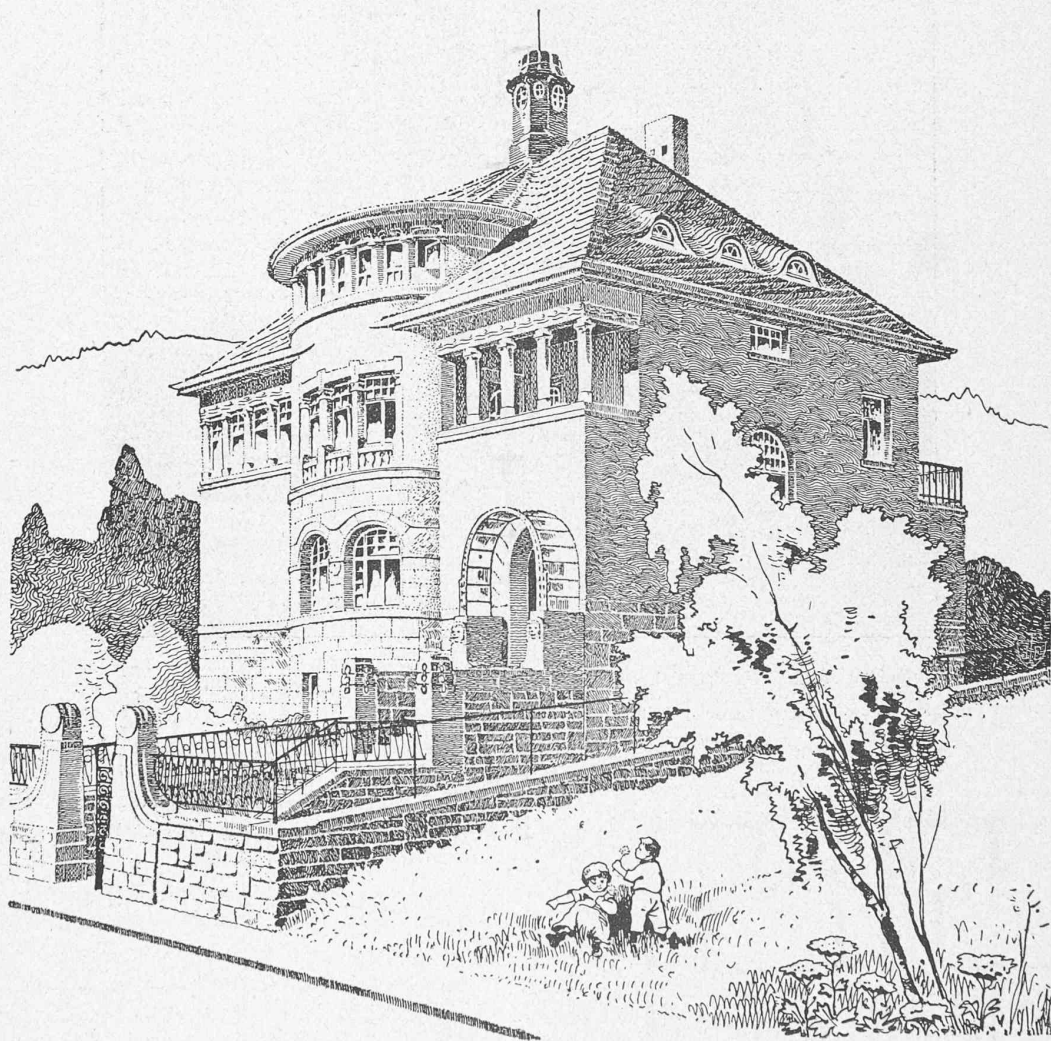


Fig. 17. — Villa à Baden-Baden. — Architectes : MM. H. Billing, professeur, à Carlsruhe, et Vittali.

D'après « *Moderne Baukunst* », Konrad Wittwer, édit., Stuttgart.

Oh puissance imbécile de la mode ! nous voyons par exemple à Stuttgart s'élever des demeures luxueuses où l'économie ne joue aucun rôle mais où la maçonnerie crépie est préférée à la belle pierre de taille du pays, parce que client et architecte sont d'avis qu'il faut être dans le mouvement, que c'est plus moderne ! A Munich c'est autre chose, la pierre y est rare et coûteuse et en outre la tradition du crépissage y est ancienne.

Le représentant le plus célèbre de cette architecture munichoise est le professeur Martin Dülfer ; il a exécuté un

Divers.

Société suisse de propriétaires de chaudières à vapeur¹.

Rapport sur l'exercice 1904. (Suite et fin)

Deux essais de désincrustants dits universels ont été faits à l'Etablissement d'essais chimico-techniques du Grand-Duché

¹ Voir N° du 25 juillet 1905, page 183.



Fig. 18. — Façade de la maison N° 43 de la Bayerstrasse, à Munich.

Architecte : Prof. M. Dülfer, à Munich.

Cliché de la « *Süddeutsche Bauzeitung* ».*L'Architecture moderne en Allemagne.*

de Bade. Ces désincrustants sont « La Végétaline » et « L'Aluminate de Baryum ». Le rapport caractérise le premier comme une solution concentrée d'environ 28 % de matières extractives de tannin, dont l'effet est de remplir l'eau de matières organiques, moyen irrationnel d'empêcher l'incrustation. L'Aluminate de baryum est une poudre partiellement soluble dans l'eau et de réaction alcaline ; elle contient, à côté d'alumine et de baryte comme principaux éléments, de l'acide salicique, de l'acide carbonique, de l'oxyde ferrique, du fer oxydulé, de la chaux, de la magnésie, du natron et un peu d'eau. Ce désincrustant agit en décomposant le plâtre et en formant du sulfate de baryte et de l'aluminate de calcium, insolubles ; ce dernier forme avec le bicarbonate de chaux dissous un carbonate de chaux insoluble, en déposant de l'alumine. Pour les eaux contenant surtout du carbonate de chaux et peu de plâtre, ce désincrustant n'offre point d'avantages sur le procédé ordinaire (avec chaux et soude) et est coûteux.

Le rapport donne le résultat détaillé de 45 essais de vaporisation ou à l'indicateur, exécutés par l'ingénieur en chef M. J.-A. Strupler.

Le pouvoir calorifique de 112 échantillons de combustibles a été déterminé. Ce sont entre autres :

		Pouvoir calorifique moyen
19 échantillons de houille de la Sarre		6630 calories
13 » » Ruhr		7585 »
6 » » anglaise		7664 »
6 » » belge		7564 »
3 » » française		7233 »
10 » briquettes de la Ruhr		7566 »
3 » » belges		7594 »
4 » » françaises		7402 »
5 » houille belge dite anthracite		7725 »
1 » » russe		7368 »
19 » coke de gaz		6670 »
10 » » breveté		7049 »
3 » briquettes de lignites		4814 »
4 » houille de tourbe		4700 »
1 » huile de ricin		8449 »
4 » gazoline		40136 »

BIBLIOGRAPHIE

Abaque logarithmique pour le calcul des conduites

d'eau sous pression, par A. van Muyden, ingénieur civil.

— Cinquième édition, revue et corrigée. — Lausanne, F. Rouge et Cie, éditeurs; Paris, Baudry et Cie, éditeurs. 1905.

— Prix : Fr. 4.50.

La première édition de cette abaque a été donnée en 1884 dans le *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*; elle ne se rapportait qu'à la formule de Darcy. Les éditions subséquentes ont utilisé la formule de Lévy. L'abaque se présente sous forme d'une table à quatre entrées : diamètre de la conduite en cm., de 5 cm. à 300 cm.; pente de la ligne de charge en mm. par m. de conduite, de 0,1 mm. à 1000 mm.; débit de la conduite en litres par seconde, de 1 litre à 40000 litres; vitesse de l'eau en m. par seconde, de 0,25 m. à 5 m. Deux de ces quantités étant données, les deux autres s'en déduisent directement, par une lecture simple et facile. De légères erreurs d'impression, qui avaient échappé à la précédente édition, ont été dans celle-ci soigneusement corrigées.

CONCOURS

Ecole supérieure de filles, à Zurich.

La Municipalité de Zurich ouvre, entre les architectes suisses et étrangers établis en Suisse, un concours de projets pour une école supérieure de filles, à construire sur la « Hohe Promenade », à Zurich. Le Jury est composé de MM. Dr H. Mousson, conseiller municipal, à Zurich; Léo Châtelain, architecte, à Neuchâtel; Th. Fischer, professeur, à Stuttgart; A. Geiser, Directeur des travaux de la ville de Zurich; Th. Hünerwadel, inspecteur des bâtiments, à Bâle. Une somme de 6000 fr. est mise à la disposition du Jury pour récompenser les trois ou quatre meilleurs projets. Après la publication du verdict, les projets seront exposés au public pendant 14 jours. L'élaboration des plans définitifs et la direction des travaux seront confiées à l'auteur d'un des projets primés, approprié à l'exécution. Le coût du bâtiment ne doit pas dépasser 25 fr. par m³, le cube étant compté à partir du sol des caves jusqu'à l'arête inférieure du toit des locaux utilisables les plus élevés. Le Service des bâtiments de la ville fournit le programme du concours et les pièces annexes contre paiement d'une finance de Fr. 5, qui sera remboursée aux concurrents.

Les projets doivent être remis jusqu'au 31 décembre 1905.

Ecole secondaire et halle de gymnastique, à Zurich.

La Municipalité de Zurich ouvre, entre les architectes suisses et étrangers établis en Suisse, un concours de projets pour une école secondaire et une halle de gymnastique, à construire à l'angle de la Riedtlistrasse et de la Röslistrasse, à Zurich. Le Jury est composé de MM. H. Wyss, conseiller municipal, à Zurich; Bridler, architecte, à Winterthour; J. Kunkler, architecte, à Zurich; Fr. von Thiersch, professeur, à Munich; A. Wirz, adjoint du directeur des Travaux de la ville. Une somme de 5000 fr. est mise à la disposition du Jury pour récompenser les trois ou quatre meilleurs projets. Après la publication du verdict, les projets seront exposés au public pendant 14 jours. Les projets primés resteront la propriété de la ville, qui se réserve de confier l'élaboration des plans définitifs et la direction des

travaux à l'auteur d'un des projets primés, approprié à l'exécution. Le coût du bâtiment ne doit pas dépasser 24 fr. par m³, le cube étant compté à partir du sol des caves jusqu'à l'arête inférieure du toit des locaux utilisables les plus élevés. Le devis de la halle de gymnastique ne doit pas dépasser 5000 fr.; elle peut être comprise dans le bâtiment principal ou constituer une annexe. On peut se procurer le programme du concours et les pièces annexes auprès du Service des bâtiments de la ville, contre paiement d'une finance de Fr. 5, qui sera remboursée aux concurrents.

Les projets doivent être remis jusqu'au 20 novembre 1905.

Bâtiment de justice, à Berne¹.

Le nombre des projets présentés est de 47.

Le jury a siégé les 8 et 9 septembre derniers et décerné les récompenses suivantes :

I^{er} prix, de 1700 fr., au projet « *Nach alter Bernerart* » (n° 7). — Architectes : MM. Bracher et Wiedmer, à Berne.

II^e prix, de 1400 fr., au projet « *Mönch* » (n° 28). — Architecte : M. Ed. Joos, à Berne.

III^e prix, de 900 fr., au projet « *Wahrheit* » (n° 41). — Architectes : MM. Yonner et Convert, à Neuchâtel.

IV^e prix, de 500 fr., au projet « *Veritas* » (n° 35). — Architectes : MM. R. von Wurstenberger et P. von Rütté, à Berne.

Deux mentions honorables aux projets « *Lex* » (n° 32) et « *Ja gäll so geits* » (n° 36).

Les projets sont exposés du 11 au 25 septembre dans le nouveau bâtiment universitaire, aile Est, salles 6 et 7.

¹ Voir N° du 25 mai 1905, page 136.

Cinquantenaire de la fondation de l'Ecole polytechnique fédérale.

Album de fête.

Il reste encore un petit nombre d'Albums de Fête. Ceux-ci seront tout d'abord livrés, au prix réduit de 20 fr. pour les deux volumes, aux membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale et à ceux des Sociétés zurichoise et suisse des ingénieurs et des architectes. Les demandes doivent être adressées avant la fin de septembre au Bureau de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, Ramistrasse 28, Zurich I. Elles seront prises en considération dans l'ordre de leur réception, jusqu'à épuisement de la provision.

Zurich, le 9 septembre 1905.

Le Comité d'organisation.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Un ingénieur-constructeur ayant trois années de pratique cherche place. (16)

Un jeune ingénieur-constructeur, ayant deux années de pratique, cherche emploi. (17)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.